

Vieillesse et participation associative

Lionel PROUTEAU et François-Charles WOLFF (LEN-CEBS, Université de Nantes)

Résumé

Cette contribution étudie la nature de la participation associative des plus de 60 ans et l'incidence que joue à cet égard le passage à la retraite. Elle examine également plus particulièrement l'engagement bénévole des seniors dans les associations.

1. INTRODUCTION

Le vieillissement n'est pas seulement un phénomène physiologique. Il présente aussi un caractère social se traduisant, au niveau du statut des personnes, par des modifications induites par ces « nœuds événementiels » qui confèrent sa discontinuité au temps (MASSON, 1995). Dans nos sociétés salariales, l'un des événements majeurs de ce processus est le départ en retraite. Le changement de rôle qu'entraîne la cessation de l'activité professionnelle s'accompagne d'un allègement des contraintes sur les emplois du temps qui est de nature à profiter à d'autres activités. Mais lesquelles ? DELBÈS et GAYMU (1995, p. 694) notent à ce sujet que si « les aînés gardent une certaine distance vis-à-vis de la quasi-totalité des loisirs les amenant à sortir de chez eux, tel n'est pas le cas de leur participation au monde associatif où il sont plus présents que les jeunes ». Ce dernier constat est partagé par MICHAUDON (2000) pour qui les plus de 60 ans « détiennent la palme de la participation associative ».

L'intérêt que les personnes âgées semblent porter aux associations incite à examiner plus attentivement les facteurs qui favorisent leur adhésion, les terrains de prédilection de leurs pratiques ainsi que les motivations qui les animent¹. C'est à ces questions qu'est consacrée la première partie de cette contribution. Dans un deuxième temps, le regard se concentre sur l'engagement bénévole des seniors dans les associations, qu'ils en soient ou non adhérents.

Les résultats présentés ici sont le fruit d'investigations principalement réalisées à partir des données réunies par l'enquête *Vie associative 2002* de l'INSEE, laquelle offre des informations sur la fréquentation des associations et le bénévolat d'une richesse à ce jour sans équivalent dans notre pays². Mais ces données

¹ Dans cette communication, les expressions « personnes âgées », « seniors » et « aînés » sont utilisées comme synonymes et désignent la population de 60 ans et plus.

² Pour une présentation détaillée de l'enquête *Vie associative 2002* de l'INSEE, cf. FEBVRE et MULLER (2004) qui communiquent nombre de résultats descriptifs. Pour une présentation plus succincte, cf. PROUTEAU et WOLFF (2004b).

conservent un caractère statique qui mérite d'être complété par une approche plus dynamique permettant de mieux appréhender l'impact, sur la participation associative, d'évènements survenant au cours des trajectoires que suivent les individus. S'agissant des personnes âgées, on songe bien sûr plus particulièrement à l'incidence de la retraite sur les dispositions à adhérer. Pour étudier cet aspect important, ce sont les données françaises du *Panel européen des ménages* qui ont été utilisées³.

2. L'ENGOUEMENT DES PLUS DE 60 ANS POUR LES ASSOCIATIONS

Les seniors se distinguent de leurs cadets par des taux de participation en moyenne plus élevés, par des domaines associatifs d'appartenance assez nettement distincts et par des spécificités dans les raisons qu'ils avancent pour rendre compte de leur adhésion. La rupture que constitue le passage à la retraite paraît bien jouer un rôle d'incitation à la fréquentation des associations.

2.1. Les sexagénaires détiennent le record des adhésions

D'après l'enquête *Vie associative* 2002, 51,3 % des plus de 60 ans sont adhérents à au moins une association, contre 42,2 % pour le reste de la population de plus de 15 ans (Tableau 1). C'est plus précisément chez les sexagénaires que le taux d'adhésion est particulièrement important puisqu'il atteint 58 % pour fléchir à 50 % chez les 70-75 ans et à 44 % au-delà. Mais même alors, il demeure à un niveau sensiblement similaire à celui des quadra et quinquagénaires. La population des seniors est également celle qui connaît la plus forte proportion de pluri-adhérents : 44 % des participants sont membres d'au moins deux associations, contre 35 % chez les moins de 60 ans.

Sous l'angle des types d'associations fréquentées et toujours par rapport à la population plus jeune, la participation des personnes âgées présente certaines particularités (Tableau 1). En effet, elle est nettement inférieure dans le domaine des sports, ce qui est cohérent avec le constat que le vieillissement s'accompagne d'une moindre pratique sportive (MULLER, 2005), même s'il est probable que les nouvelles génération de seniors ont à cet égard des comportements qui diffèrent de ceux des générations antérieures. Le domaine éducatif est également beaucoup moins prisé ce qui, là encore, se comprend assez aisément puisque les activités concernées sont souvent stimulées par la présence d'enfants au foyer, situation qui est rare chez les plus de 60 ans. L'écart est moins marqué mais néanmoins visible dans le domaine de la défense des droits, probablement parce que l'appartenance à certaines associations de ce champ est liée à une activité professionnelle que ne pratique plus, dans sa grande majorité, la population ici étudiée.

³ La revue *Économie et Statistique* a consacré un numéro entier (n° 349-350, 2001) au *Panel européen des ménages* et à plusieurs travaux réalisés à partir des données françaises qu'il a permis de collecter.

En revanche la participation des seniors aux associations humanitaires, caritatives et d'action sociale est supérieure à celle de leurs cadets, mais c'est surtout dans le secteur des loisirs et de la culture que l'écart est le plus net en faveur des premiers. La très forte inclination des aînés pour ce domaine d'activités traduit, en fait, la place très importante qu'y occupent les associations spécifiquement orientées vers cette catégorie de la population. Les clubs du troisième âge et autres associations de personnes âgées sont fréquentés par 27 % des adhérents de plus de 60 ans et par la moitié de ceux de plus de 75 ans. Leurs membres sont majoritairement des femmes (plus de deux participants sur trois). Si l'on ajoute les associations de retraités, celles de classes d'année de naissance ainsi que les associations d'anciens combattants, ce sont alors 55,7 % des adhérents de plus de 60 ans qui sont concernés, les hommes devenant légèrement majoritaires. Comparativement, leur participation aux autres associations du domaine loisirs-culture apparaît bien faible puisqu'ils ne sont que 14,6 % des adhérents à en être membres.

Tableau 1 : La participation associative des seniors comparée à celle des moins de 60 ans

	Moins de 60 ans	Plus de 60 ans
Taux de participation (en % de la population totale)	42,2	51,3
Répartition des membres selon le nombre d'adhésions (en % des participants)		
Une association	64,9	56,4
Deux associations	21,4	23,4
Au moins trois	13,7	20,2
Répartition des membres selon le type d'association (en % des participants)		
Sport	37,7	13,3
Loisirs, culture	29,6	70,3
Éducation	16,5	6,4
Défense des droits	31,2	25,8
Actions sociale, caritative, humanitaire, sanitaire	9,9	14,3
Religion	6,4	9,7
Environnement	4,9	4,1
Autre	3,4	3,2

Source : Enquête INSEE *Vie associative* 2002

Note : La somme des taux de participation par type d'associations est supérieure à 100 du fait des multi-adhésions.

Les facteurs qui prédisposent les plus de 60 ans à la participation sont étudiés toutes choses égales par ailleurs à l'aide d'un modèle *Probit* univarié. Au niveau agrégé, c'est-à-dire tous types d'associations confondus, l'inclination à adhérer est

plus forte chez les hommes et décroît avec l'âge, avec une inflexion à la baisse assez nette pour les 70-75 ans (Tableau 2). La participation est également plus élevée chez les résidents en zone rurale et dans les petites villes. Elle est encouragée par une pratique religieuse régulière et par la propriété du logement occupé. Elle est aussi plus importante quand le père était lui-même membre d'une association à l'époque où le répondant était encore adolescent, ce qui témoigne d'une tendance à une transmission intergénérationnelle durable des comportements. L'influence de la pratique antérieure de la mère n'est toutefois pas statistiquement significative.

L'hypothèse pourrait être faite que la pratique associative des aînés joue le rôle d'une activité de substitution leur permettant de pallier un manque subjectivement ressenti. Par exemple, la cessation de l'activité professionnelle peut engendrer un souhait d'occupations compensatrices que l'adhésion aux associations permet de satisfaire. Si c'est bien le changement de situation, le passage de l'état d'actif à celui de retraité, qui crée un tel besoin, on peut s'attendre à ce que les anciens actifs soient plus incités à participer que les seniors n'ayant jamais occupé d'emploi ou l'ayant abandonné très tôt (par exemple, des femmes n'ayant exercé que pendant quelques années avant la naissance des enfants) et de ce fait n'ayant pas connu la rupture que constitue le passage à la retraite. Aussi a-t-on introduit une variable relative à la situation actuelle et aux antécédents des individus en matière d'emploi en distinguant les retraités de ceux qui exercent toujours un métier ainsi que des inactifs n'ayant pas eu d'expérience professionnelle antérieure ou n'ayant connu que de courts épisodes d'emploi interrompus précocement dans le cycle de vie. Les coefficients associés à cette variable (tableau 2, colonne 1) apportent quelques crédits à l'hypothèse, puisque les retraités apparaissent effectivement plus enclins à être membres d'une association que les autres inactifs, cet effet étant statistiquement significatif. Certes, l'interprétation de ce résultat doit rester prudente quant à l'existence d'une incitation à adhérer liée au départ à la retraite, puisque les données utilisées, issues d'une enquête de type transversal, ne se prêtent guère à des conclusions persuasives sur cette question. Toutefois, l'hypothèse avancée est confortée par le constat que ces mêmes retraités sont également, et dans le même temps, nettement plus disposés à participer que les actifs en emploi de moins de 60 ans, les taux d'adhésion calculés d'après l'enquête étant respectivement de 55,5 % et de 44,9 %.

C'est également au regard d'événements familiaux que la fréquentation des associations peut jouer un rôle compensateur. Ainsi, la perte du conjoint est susceptible de créer un besoin relationnel auquel la sociabilité associative permet de répondre (PROUTEAU et WOLFF, 2004a). Pour tester cette conjecture, la variable de statut matrimonial distingue les situations de marié(e), de veuf(ve), de célibataire et de divorcé(e). Le coefficient significativement positif associé au veuvage est là encore de nature à valider la suggestion⁴.

⁴ La question peut se poser de savoir si le divorce n'entraîne pas un même besoin de compensation, en matière relationnelle, qui pourrait lui aussi être satisfait par la fréquentation du monde associatif. Les

Tableau 2 : Les déterminants de la participation associative et du bénévolat des seniors

Variables	Participation associative (1)		Bénévolat (2)	
	coef.	t-test	coef.	t-test
Constante	-0,694***	-3,59	-1,308***	-5,72
Sexe féminin	-0,210***	-2,83	-0,136	-1,62
Age :				
60-70 ans	<i>Ref.</i>		<i>Ref.</i>	
70-75 ans	-0,233***	-2,63	-0,300***	-3,01
Plus de 75 ans	-0,320***	-4,04	-0,560***	-5,99
Situation matrimoniale :				
Célibataire	-0,053	-0,41	-0,103	-0,69
Marié(e)	<i>Ref.</i>		<i>Ref.</i>	
Veuf(ve)	0,186**	2,25	-0,083	-0,86
Divorcé(e)	-0,028	-0,20	-0,140	-0,87
Diplôme :				
Sans	<i>Ref.</i>		<i>Ref.</i>	
CEP	0,105	1,29	0,176*	1,72
CAP – BEP - BEPC	0,316***	3,22	0,379***	3,38
Bac	0,499***	3,86	0,463***	3,22
Bac +2	0,312*	1,65	0,421**	2,06
Supérieur à Bac +2	0,540***	3,26	0,552***	3,25
Revenu :				
Non déclaré	-0,010	-0,08	-0,177	-0,99
Moins de 12 195 €	<i>Ref.</i>		<i>Ref.</i>	
De 12 195 à 18 293 €	0,103	1,14	0,109	1,00
De 18 293 à 27 439 €	0,255***	2,59	0,261**	2,30
De 27 439 à 45 732 €	0,461***	3,79	0,370***	2,75
Plus de 45 732 €	0,367*	1,91	0,462**	2,37
Résidence :				
Commune rurale	<i>Ref.</i>		<i>Ref.</i>	
Urbain, <20 000 h.	-0,016	-0,17	-0,164	-1,54
De 20 000 à 100 000 h.	-0,257**	-2,35	-0,177	-1,41
Plus de 100 000 h.	-0,188**	-2,10	-0,290***	-2,81
Région :				
Région parisienne	<i>Ref.</i>		<i>Ref.</i>	
Bassin parisien	0,102	0,82	-0,036	-0,24
Nord	0,199	1,25	0,174	0,96
Est	0,254*	1,72	0,041	0,24
Ouest	0,298**	2,34	0,198	1,36
Sud-ouest	0,131	1,00	-0,038	-0,24
Centre-est	0,490***	3,49	0,366**	2,38
Méditerranée	0,292**	2,39	0,085	0,59
Statut face à l'emploi :				
Retraités	0,305***	3,74	0,292***	2,87
En activité	0,121	0,61	0,141	0,65
Autres inactifs	<i>Ref.</i>		<i>Ref.</i>	
Religion :				
Pratique régulière	0,417***	3,91	0,511***	4,28
Pratique occasionnelle	0,060	0,59	0,004	0,03
Appartenance sans pratique	0,048	0,50	0,023	0,21
Ni appartenance, ni pratique	<i>Ref.</i>		<i>Ref.</i>	
Propriétaire du logement occupé	0,175**	2,31	0,198**	2,11
Père adhérent associatif dans le passé	0,335***	3,43		
Mère adhérente dans le passé	0,159	0,89		
Père bénévole dans le passé			0,226*	1,92
Mère bénévole dans le passé			0,495**	2,55
Nombre d'observations	1734			
Nombre d'adhérents / de bénévoles	900		388	
Log vraisemblance	-1075,92		-787,01	

 Source : Enquête INSEE *Vie associative* 2002.

Note : Les seuils de significativité sont respectivement égaux à 1% (***) , 5% (**) et 10% (*).

deux situations sont néanmoins nettement différentes. Le veuvage est toujours subi par le conjoint survivant. Le divorce est souhaité par l'un au moins des conjoints et parfois par les deux. L'incidence en matière de carence relationnelle subjectivement ressentie en sera probablement différente.

Sur les seuls anciens actifs, une investigation a été conduite pour appréhender l'effet possible de la catégorie socioprofessionnelle d'appartenance. La régression, non reproduite ici, montre que les anciens cadres supérieurs et professions intermédiaires se distinguent des anciens ouvriers et employés par des probabilités de participer plus élevées, ce que l'on observe aussi sur la population en activité (PROUTEAU et WOLFF, 2002).

L'enquête *Vie associative* ne communique malheureusement aucune indication sur l'état de santé des personnes interrogées, alors même que ce facteur n'est probablement pas sans effet sur les activités ici étudiées (DELBÈS et GAYMU, 2004). Cette influence ne peut être saisie qu'indirectement lorsque sont demandées aux personnes qui ne sont membres d'aucune association les raisons de cette non participation. Si le manque de temps est alors nettement moins souvent invoqué chez les plus de 60 ans que chez les personnes d'un âge inférieur, en revanche les raisons de santé y sont bien plus fréquemment affichées : elles sont citées par 19 % des seniors non adhérents contre 4 % chez leurs cadets dans la même situation.

L'incidence des facteurs sociodémographiques demande toutefois à être nuancée lorsque la participation est désagrégée soit par sexe, soit par type d'association. Ainsi, la plus forte probabilité de participer associée à la situation de retraité et au veuvage n'est avérée que pour les femmes⁵. Ces dernières, globalement moins souvent adhérentes que les hommes, sont néanmoins plus enclines qu'eux à faire partie d'associations religieuses, caritatives et humanitaires, mais aussi de clubs du troisième âge. L'impact de la commune de résidence apparaît également très contrasté selon les domaines d'activité. Le milieu urbain est plus favorable à la participation dans le domaine de la défense des droits, alors que la fréquentation des associations de loisirs est beaucoup plus nettement encouragée par la résidence dans les zones rurales. C'est dans ce dernier registre d'activités que se perçoit le plus nettement la tendance évoquée par DELBÈS et GAYMU (1995, p. 700) des « vieux des campagnes » à adhérer plus souvent à une association. L'effet est particulièrement net en ce qui concerne la participation aux associations spécialement orientées vers les personnes âgées, confirmant en cela le propos des deux auteurs précédents pour qui les clubs des « aînés ruraux » jouent probablement un rôle de substitution à des loisirs moins souvent accessibles du fait de l'éloignement des lieux de pratique dont pâtissent les habitants des zones à faible densité démographique.

On notera aussi que si l'effet du diplôme est fortement discriminant dans le domaine éducatif, dans celui de la défense des droits et dans le champ des activités de l'action sociale et caritative, il est moins marqué quoique encore décelable dans les associations religieuses et il devient complètement inexistant dans le domaine des loisirs.

⁵ DELBÈS et GAYMU (2004, p. 115) notent également cette propension plus forte des veuves à adhérer aux associations tout en soulignant que cet effet s'atténue avec la durée du veuvage. Cet aspect ne peut être examiné ici faute de connaître l'ancienneté de la situation matrimoniale des enquêtés.

L'examen des raisons exprimées par les répondants pour expliquer leur adhésion permet également de montrer l'existence de spécificités dans les comportements des seniors. Ils sont nettement moins nombreux à déclarer participer principalement pour pratiquer une activité sportive, culturelle ou de loisir ou pour défendre des droits et intérêts (les siens ou ceux des autres). En revanche, dans 31 % des cas, leur participation est prioritairement animée du désir de rencontrer d'autres personnes et de se faire des amis, alors que ce motif n'est cité à titre principal que dans 13 % des participations chez les moins de 60 ans. Une investigation plus fine montre d'ailleurs que ce mobile d'ordre relationnel est plus particulièrement invoqué par les veufs et les veuves pour qui il joue le rôle principal dans 4 cas sur 10, ce qui vient renforcer l'hypothèse, en ce qui les concerne, d'une participation associative compensatrice déjà suggérée par l'étude du profil des adhérents.

En soulignant l'inclination plus forte à adhérer des personnes âgées ayant exercé une profession professionnelle par le passé, il a été suggéré que le passage à la retraite pouvait jouer un rôle incitatif sur la fréquentation du monde associatif. Le recours à des données de panel ouvre la voie à une analyse de cette intuition plus convaincante que ne le permettent les seules données transversales de l'enquête *Vie associative*.

2.2. Le départ en retraite, un encouragement à l'adhésion

L'utilisation du *Panel européen des ménages* autorise un suivi sur huit ans au maximum du parcours des enquêtés. La participation associative n'y est toutefois abordée que de manière incidente. L'intérêt qui lui est porté est bien moindre que ce n'est le cas dans des enquêtes spécifiques sur le sujet. Une seule question très générale est posée. Les taux de participation qui en découlent sont inférieurs à ceux calculés à partir de l'enquête *Vie associative*. Il est très probable que certaines adhésions, notamment parmi les moins actives, aient été occultées faute d'une interrogation plus détaillée dans le questionnaire. Le biais ainsi introduit n'est toutefois pas trop gênant pour l'objectif ici poursuivi si, comme on peut le penser, ce biais reste stable au cours des différentes vagues d'interrogation.

Pour l'investigation présente, seuls ont été considérés les individus qui ne sont pas retraités lorsque l'enquête commence à collecter des informations sur eux mais qui le deviennent à une date ultérieure couverte par le panel. Des situations atypiques ont également été soustraites de l'effectif retenu afin de préserver un certain degré d'homogénéité à l'échantillon qui compte au total 5 227 observations correspondant à 763 individus.

Le calcul des taux d'adhésion par âge de 55 à 64 ans, en distinguant les retraités de ceux qui ne le sont pas, permet de mettre en évidence un écart en faveur des premiers de l'ordre d'une dizaine de points jusqu'à 61-62 ans, écart qui se réduit sur la fin de la tranche d'âge considérée. Si l'on examine ensuite la situation des individus à l'égard des associations avant leur retraite et après, on constate que le taux de participation augmente de plus de 5 points après la cessation de l'activité

professionnelle (Tableau 3)⁶. L'impact du passage à la retraite est alors affiné par sexe, niveau de diplôme et catégorie socioprofessionnelle.

Tableau 3 : Effet de la retraite sur la participation associative

Caractéristiques	Taux de participation	Avant la retraite (en %)	Après la retraite (en %)	Variation
Sexe				
Homme		47,0	51,6	+4,6
Femme		34,1	39,8	+5,7
Diplôme				
Sans diplôme		24,1	34,7	+10,6
CEP		33,5	40,3	+6,8
BEPC – CAP – BEP		39,2	41,4	+2,2
Bac		40,6	48,4	+7,8
Bac +2		60,6	67,6	+7,0
Supérieur à Bac +2		72,5	64,8	-7,7
Catégorie sociale de référence				
Agriculteur		41,3	40,4	-0,9
Indépendant		36,7	41,7	+5,0
Cadre		60,6	64,8	+4,2
Prof. Intermédiaire		58,5	63,8	+5,3
Employé		30,0	36,7	+6,7
Ouvrier		31,7	39,2	+7,5
Ensemble		40,2	45,4	+5,2

Source : Panel européen des ménages 1994-2001.

On observe que si l'accès à la situation de retraité a, sur la participation associative, un effet d'encouragement peu différent chez les hommes et chez les femmes, les disparités sont en revanche conséquentes selon le niveau de diplôme. L'effet induit par la cessation d'activité sur l'adhésion atteint son intensité positive maximale chez les non diplômés (près de 11 points) alors qu'il est au contraire négatif sur les plus diplômés (- 8 points environ). Peut-être faut-il voir dans ce dernier constat le signe que, en haut de la hiérarchie sociale, l'implication associative avant la retraite est plus souvent liée à l'activité professionnelle et qu'elle perd par conséquent de son attrait avec la fin de cette dernière. Par catégorie socioprofessionnelle, et en cohérence avec ce qui précède, c'est chez les ouvriers et les employés que la retraite semble jouer le rôle le plus favorable à la fréquentation nouvelle des associations.

L'analyse peut être conduite de manière complémentaire en estimant, à partir de l'échantillon retenu, l'incidence du passage à la retraite sur la probabilité d'être membre d'une association, toutes choses égales par ailleurs. Comme il y a plusieurs observations pour chaque individu (8 au maximum puisque l'enquête

⁶ Un individu sera considéré comme un participant associatif avant la retraite s'il a déclaré l'être lors d'une vague au moins qui précède ce changement de statut. La même règle est appliquée pour la participation après la fin de l'activité professionnelle.

comporte 8 vagues), un modèle *Probit* à effets aléatoires est utilisé afin de contrôler l'hétérogénéité inobservée⁷. L'exercice, dont les résultats ne sont pas présentés ici, montre qu'être à la retraite augmente significativement la probabilité de participer, ce qui tend à confirmer l'incidence bénéfique de cette situation sur la pratique associative.

Cette incidence, mise en évidence au travers de ces résultats successifs, ne doit toutefois pas faire oublier que les trajectoires suivies sont diversifiées. L'augmentation de 5,2 points de la participation après la retraite est un solde de flux bruts d'entrées et de sorties des associations : 14,4 % des individus de l'échantillon se mettent effectivement à les fréquenter après la fin de leur activité professionnelle sans l'avoir fait avant, mais 9,2 % abandonnent au contraire cette participation avec leur changement de statut. Par ailleurs, 45,4 % des individus considérés ne sont adhérents ni avant ni après leur retraite, et 31 % poursuivent leur pratique commencée antérieurement. Comme on pouvait le penser au vu des constats précédents, c'est chez les plus diplômés que les sorties de la vie associative sont relativement les plus importantes et chez les non diplômés que les entrées sont, toujours en termes relatifs, les plus fortes. Mais il n'en demeure pas moins qu'après comme avant la retraite, les premiers comptent parmi les plus participants et les seconds restent les moins représentés dans les associations (Tableau 3).

3. DES SENIORS PLUS USAGERS QU'ENGAGÉS ?

La participation à une association évoque des activités fort diverses, qui ne sont nullement exclusives les unes des autres. Certaines d'entre elles sont assimilables à du loisir pur, d'autres ont un caractère productif quand elles contribuent à la réalisation des prestations associatives. Il s'agit alors d'activités bénévoles qui peuvent être le fait aussi bien des membres de l'association que de non adhérents. Contrairement à leur propension à adhérer, qui se signale par son importance, le bénévolat est moins fréquent chez les personnes âgées qu'il ne l'est dans la population plus jeune. Les profils de celles et ceux qui s'y adonnent partagent plusieurs traits communs avec ceux des adhérents, mais ils présentent aussi quelques particularités.

3.1. Un bénévolat moins fréquent, mais plus intense

Un adhérent peut être simple cotisant, bénéficiaire des services offerts par son association ou impliqué dans le fonctionnement de celle-ci, en tant qu'animateur, encadrant, chargé de tâches administratives, responsable, etc. L'enquête *Vie associative* de l'INSEE permet de distinguer ces différentes situations. Celle qui voit l'adhésion se réduire au versement d'une cotisation est plus fréquente chez les plus de 60 ans (22,6 % des adhésions) que chez ceux d'un âge inférieur (16,6 %).

⁷ L'analyse économétrique est donc appliquée à des données de panel non cylindrées. L'hypothèse sous-jacente à la spécification retenue est que le terme d'erreur propre à l'individu n'est pas corrélé avec les variables explicatives (hypothèse d'exogénéité).

C'est parmi les plus de 75 ans que ces membres passifs occupent la place la plus importante (plus du quart des adhésions). De même, les seniors se contentent plus souvent d'une présence dans l'association au seul titre de bénéficiaire des activités qui y sont réalisées : c'est le cas pour 48 % des adhésions qui les concernent contre 39 % pour le reste de la population. C'est donc d'abord en tant qu'usagers que les aînés sont conduits à fréquenter le monde associatif.

En revanche, ils sont moins disposés que leurs cadets à faire du bénévolat dans leur structure d'accueil. Ils sont notamment plus réticents à y exercer des responsabilités. 10,8 % d'entre eux déclarent assurer une fonction de dirigeant, de trésorier ou une autre fonction électorale, contre 19,4 % chez les moins de 60 ans. Quand ils le font, l'influence de la catégorie socioprofessionnelle apparaît nettement discriminante, ce que souligne également MICHAUDON (2000). En l'occurrence, les anciens cadres, mais aussi les anciens travailleurs indépendants non agricoles sont nettement mieux représentés parmi les responsables associatifs que ne le sont les anciens agriculteurs, ouvriers ou employés.

Toutefois, circonscrire le bénévolat à celui des seuls adhérents serait indûment restrictif car on peut rendre service à une association sans en être membre. C'est donc à l'ensemble du bénévolat formel réalisé par les seniors, indépendamment de leur appartenance ou non à l'organisme d'accueil, que la suite de cette contribution est consacrée⁸.

Mais cette extension du champ de l'étude ne modifie pas le constat d'ensemble que traduit le tableau 4 : au contraire de l'adhésion associative, la pratique du bénévolat est moins importante chez les personnes âgées qu'elle ne l'est pour le reste de la population. Un examen plus attentif montre pourtant que pour les 60-70 ans, la participation n'est pas inférieure à celle des tranches d'âge qui précèdent. En revanche, au-delà de 70 ans, elle connaît une chute substantielle qui s'accélère avec le vieillissement. Par ailleurs, on notera que la différence entre le taux de pratique des seniors et celui des moins de 60 ans est surtout sensible pour les activités bénévoles occasionnelles. Elle est nettement moins conséquente pour le bénévolat régulier.

Comme pour l'adhésion associative, la répartition sectorielle du bénévolat des aînés présente certaines particularités. On retrouve une moindre tendance à s'engager dans les domaines du sport et de l'éducation, mais une plus forte inclination à le faire dans les domaines de l'action sociale et caritative, des loisirs ainsi que de la religion, la place prise par ces deux derniers secteurs étant plus particulièrement importante au-delà de 70 ans. Dans le domaine des loisirs, les associations spécifiquement orientées vers les seniors que sont les clubs du 3^{ème} âge, les associations de retraités, celles de classes d'année de naissance ainsi que les associations d'anciens combattants, occupent une place conséquente

⁸ Le bénévolat formel est celui qui est réalisé dans le cadre d'une organisation. En France, dans la très grande majorité des cas, il s'agit d'une association. Il se distingue du bénévolat informel, rendu spontanément en dehors de toute structure. Ce dernier n'est pas étudié ici.

puisqu'elles mobilisent, à elles toutes, 23,2 % de la totalité des personnes âgées bénévoles. Leur part n'atteint toutefois pas celle qui a été relevée, dans la section précédente, pour le monde des adhérents. La proportion des bénévoles qui se consacrent à d'autres associations culturelles et de loisirs demeure non négligeable (18,3 %).

Si la pratique du bénévolat est moins fréquente chez les personnes âgées, les durées que celles-ci lui accordent quand elles s'y adonnent sont, en revanche, plus élevées. La différence se manifeste essentiellement au niveau du bénévolat régulier. Si l'on retient l'hypothèse raisonnable d'une « année associative » de 40 semaines effectives, la durée hebdomadaire moyenne que lui affectent les plus de 60 ans est de 5 heures, soit une heure de plus que leurs homologues moins âgés. D'un point de vue sectoriel, cette différence est surtout appréciable dans le domaine de l'action sociale et caritative ainsi que dans celui des autres activités bénévoles, bien que dans ce cas, comme dans celui du domaine de l'éducation, la faiblesse des effectifs concernés incite à la prudence dans l'interprétation des résultats obtenus.

Tableau 4 : **Le bénévolat des personnes âgées**

	Moins de 60 ans			60 ans et plus		
	Taux de participation (en %)	Durées annuelles		Taux de participation (en %)	Durées annuelles	
		Moyenne	Écart-type		Moyenne	Écart-type
Bénévolat global	29,2	93,8	187,4	22,8	122,8	259,0
Bénévolat régulier	12,4	166,7	255,9	11,3	205,9	330,1
Bénévolat irrégulier	20,2	32,6	53,7	13,9	34,7	77,3
Par domaine d'activité						
Sport	29,3	78,6	125,4	14,5	80,1	124,4
Loisirs, culture	30,3	88,3	204,5	41,5	79,6	210,9
Education	16,3	44,6	85,5	4,6	63,8	116,5
Social, caritatif	14,1	91,6	253,3	20,9	156,2	269,6
Défense des droits	18,6	73,1	123,6	18,3	104,8	221,6
Religion	5,9	113,7	214,1	13,8	104,9	230,8
Autres	6,8	60,1	118,3	8,1	121,5	213,9

Source : Enquête INSEE *Vie associative* 2002

Note : La somme des taux de participation aux bénévolats régulier et irrégulier est supérieure au taux global de participation car certaines personnes pratiquent les deux types d'engagement. Les taux de participation par domaine d'activité sont calculés sur la seule population des bénévoles. La somme de ces taux est supérieure à 100 du fait engagements multiples.

Le fait que les seniors vouent plus de temps à leurs activités bénévoles que leurs cadets n'est pas une spécificité française. JONES (1999) le constate aussi au Canada. L'importance de ces durées explique d'ailleurs que, malgré la moindre inclination des plus de 60 ans à participer, la part qui leur revient dans l'ensemble du travail bénévole ainsi offert est équivalente à la proportion qu'ils représentent dans la population française de plus de 15 ans. Leur contribution peut être estimée à 212 000 emplois en équivalent temps plein, soit 26 % de l'apport total en ressource bénévole. Dans le domaine de l'action sociale et caritative, figure emblématique de l'engagement bénévole, cette part s'élève même à plus de 40 %.

3.2. Les profils et les motivations des bénévoles âgés

L'influence des caractéristiques sociodémographiques des personnes âgées sur la disposition à pratiquer le bénévolat est analysée à l'aide d'un modèle *Probit* univarié (Tableau 2). Cet exercice montre que le profil des bénévoles partage plusieurs traits communs avec celui des adhérents associatifs. La participation est en effet croissante avec le niveau de diplôme et le revenu domestique. Le fait d'être propriétaire de son logement est associé à une probabilité plus forte d'être bénévole, laquelle est là aussi significativement augmentée par une pratique religieuse régulière. On observe également la tendance déjà mentionnée à la transmission intergénérationnelle des comportements puisque la pratique antérieure du bénévolat par le père et la mère des répondants joue manifestement un rôle d'incitation sur la participation de ces derniers à des activités de même nature.

Le vieillissement des seniors exerce une influence dissuasive sur l'engagement encore plus marquée que sur l'adhésion, notamment chez les plus de 75 ans. Il faut peut-être voir dans ce constat l'effet indirect d'une fragilisation croissante de l'état de santé avec l'avancée en âge (CHAMBRÉ, 1987). Une santé précaire est probablement plus handicapante pour l'exercice du bénévolat qu'elle ne l'est pour des activités associatives de pur loisir. L'impact de la commune de résidence se manifeste de manière un peu différente. Pour l'adhésion aux associations, c'est le fait d'habiter une commune rurale ou une petite ville qui joue favorablement. Pour le bénévolat, la distinction s'opère entre, d'une part, les plus grandes agglomérations, moins propices à la pratique, et d'autre part, toutes les autres modalités de cette variable résidentielle.

On note également que les retraités ont une probabilité de s'adonner au bénévolat supérieure à celle des personnes âgées qui n'ont pas exercé d'activités professionnelles au cours de leur existence, ou tout au moins qui n'ont connu que de courtes périodes d'emploi auxquelles elles ont mis fin précocement. Ce constat, également observé pour l'adhésion associative, avait conduit à suggérer un effet d'incitation induit par le passage à la retraite. Mais l'hypothèse se trouvait alors confortée par un taux d'adhésion de ces retraités supérieur à celui des actifs plus jeunes. Tel n'est pas le cas pour le taux de participation bénévole qui est à peu près identique, chez les retraités sexagénaires, à ce qu'il est chez la population moins âgée en activité professionnelle, et qui est nettement inférieur quand ces retraités ont plus de 70 ans. Il reste qu'on ne peut rien conclure de manière crédible sur

l'existence possible d'un effet du départ à la retraite sur la pratique du bénévolat puisque l'on ne dispose pas de données qui le permettent. *Le Panel européen des ménages* ne peut être d'aucun secours car il n'identifie que la participation associative, mais reste muet sur les activités bénévoles.

Comparativement au profil des adhérents, celui des bénévoles présente quelques particularités qui méritent d'être évoquées. Alors que les personnes veuves se montrent plus disposées à être membres d'une association, la situation matrimoniale n'apparaît plus discriminante sur la participation bénévole. Si les femmes sont moins enclines à adhérer, le sexe ne semble pas jouer un rôle statistiquement significatif sur le bénévolat. Comme, dans le même temps, la moindre participation bénévole féminine est bien avérée sur la population des moins de 60 ans, il n'est pas interdit de penser qu'en matière de services rendus à titre gratuit dans un cadre associatif, l'impact propre du genre tend à s'estomper avec le vieillissement. Cette situation peut aussi traduire un effet de structure relatif aux domaines d'activité de la pratique. Les bénévoles religieux, caritatif et d'action sociale, nettement plus féminisés que la moyenne, occupent une place plus importante dans l'engagement des personnes âgées.

L'étude des profils à un niveau plus désagrégé est difficile du fait d'effectifs souvent insuffisants pour conduire une investigation économétrique pertinente. Elle n'est guère envisageable pour les domaines d'activité. La partition de l'échantillon selon le sexe est moins problématique, mais les estimations obtenues mériteraient de trouver confirmation à partir d'échantillons plus conséquents. Les résultats de l'exercice suggèrent que les facteurs sociodémographiques ici considérés ont une incidence quelque peu distincte sur les bénévoles masculin et féminin. Le premier est plus sensible à la commune de résidence, à la propriété du logement. Le second l'est davantage au niveau de diplôme et aux comportements passés des parents.

S'agissant des raisons de s'engager dans le bénévolat, il a été souligné ailleurs qu'elles étaient diverses et souvent multiples (PROUTEAU ET WOLFF, 2004b). Comme pour l'adhésion associative, on peut penser que l'enchaînement des étapes qui jalonnent le cycle de vie n'est pas sans affecter la nature de ces raisons. Si l'hypothèse est correcte, les personnes âgées doivent donc exprimer des motifs sensiblement différents de ceux affichés par la population plus jeune. Seuls sont ici examinés les mobiles cités à titre principal. Le tableau 5 permet de comparer leur répartition selon que les bénévoles ont plus ou moins de 60 ans. Il montre clairement que les premiers sont relativement moins nombreux à évoquer comme incitation première la volonté de défendre les intérêts de leurs proches et de faire respecter les droits, y compris les leurs. Ce constat corrobore donc le propos de CHAMBRÉ (1987, p. 34) qui notait que « les motivations à pratiquer, dans les différents types d'associations volontaires, qui sont liées au travail et à la famille se réduisent grandement avec le vieillissement ». Le désir de pratiquer ou d'enseigner des activités sportives ou culturelles est également plus faiblement représenté chez les seniors. En revanche, l'attrait pour les rencontres avec d'autres personnes est nettement plus marqué chez eux par rapport à ce qu'il est chez les moins de 60 ans.

Ce phénomène a déjà été remarqué pour la fréquentation des associations en général. C'est donc chez les personnes âgées que le bénévolat est le plus nettement animé par un intérêt pour les « biens relationnels » (PROUTEAU et WOLFF, 2004a).

Tableau 5 : **Les motivations principales des bénévoles selon l'âge** (répartition en %)

Motivations	Moins de 60 ans	Plus de 60 ans	Ensemble
Pratiquer ou enseigner un sport ou une activité culturelle	12,3	6,7	10,9
Défendre une cause	9,3	11,8	10,0
Faire respecter des droits, défendre les intérêts de ses proches	15,8	9,1	14,1
Rencontrer des personnes, se faire des amis	12,9	21,5	15,0
Être utile à la société, aider autrui	28,7	31,1	29,3
S'épanouir, occuper son temps libre	7,0	9,6	7,6
Autre	14,0	10,2	13,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête INSEE *Vie associative* 2002

4. CONCLUSION

La participation des seniors aux associations est une des expressions que prend le développement des activités de loisirs dans cette partie de la population. De ce point de vue, des indices convergents accèdent l'idée que le départ en retraite joue un rôle d'encouragement à l'adhésion. En revanche, cette tendance à participer davantage que les autres groupes d'âge ne se retrouve pas lorsque l'on considère les seules activités bénévoles. S'agissant de celles-ci, les taux de pratique sont même en net recul à partir de 70 ans.

Les motivations des personnes âgées à adhérer, mais aussi à donner du temps, diffèrent de celles que l'on observe pour le reste de la population, tout particulièrement du fait de l'importance accordée au mobile relationnel. Il est possible qu'une telle situation manifeste la recherche, chez certains des intéressés, d'une sociabilité de substitution comme porte à la penser la prévalence de ce mobile parmi les personnes veuves. Mais on ne saurait pour autant en conclure que la fréquentation des associations et la pratique bénévole servent à remédier à la déficience des réseaux d'interconnaissance des individus. Ces comportements se cumulent en effet souvent avec d'autres pratiques de sociabilité (CHAMBRÉ, 1987, PROUTEAU et WOLFF, 2002).

Parmi les questions à approfondir, il en est deux qui attirent plus particulièrement l'attention. Tout d'abord, il importe d'appréhender l'effet de la cessation de l'activité professionnelle sur le bénévolat. Faute d'informations sur ce

dernier, le *Panel européen des ménages* ne peut être d'aucune utilité. Il serait pourtant très utile de savoir si se trouvent confirmés les travaux étrangers conduits sur ce sujet, qui concluent souvent à l'absence d'impact de la retraite sur la participation bénévole (CHAMBRÉ, 1987, CARO et BASS, 1997). Ensuite, il conviendrait, avec un souci plus prospectif, de distinguer les effets d'âge et les effets de génération en ce qui concerne les comportements des personnes âgées à l'égard des associations. Là aussi, la principale difficulté réside dans l'obtention de données adéquates.

BIBLIOGRAPHIE

CARO F. G., BASS S. A. (1997), « Receptivity to Volunteering in the Immediate Postretirement Period », *The Journal of Applied Gerontology*, vol. 16 n° 4, pp. 427-441.

CHAMBRÉ S. M. (1987), *Good Deeds in Old Age*, Lexington Books.

DELBÈS C., GAYMU J. (1995), « Le repli des anciens sur les loisirs domestiques. Effet d'âge ou de génération ? », *Population*, n° 3, pp. 689-720.

DELBÈS C., GAYMU J. (2004), « La retraite quinze ans après », *Les Cahiers de l'INED*, n° 254.

FEBVRE M., MULLER L. (2004), *Vie associative et bénévolat en 2002. Tableaux issus de l'enquête PCV « Vie associative » et des indicateurs sociaux*, Série des Documents de travail de la Direction des statistiques démographiques et sociales, n° F0402, INSEE.

JONES F. (1999), « Seniors who volunteers », *Statistics Canada*, vol. 11 n° 3, pp. 9-17.

MASSON A. (1995), « Préférence temporelle discontinue, cycle et horizon de vie », in GÉRARD-VARET L.-A., PASSERON J.-C. (éditeurs), *Le modèle et l'enquête. Les usages du principe de rationalité dans les sciences sociales*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, pp. 325-400.

MULLER L. (2005), « Pratique sportive et activités culturelles vont souvent de pair », *INSEE Première*, n° 1008.

MICHAUDON H. (2000), « L'engagement associatif après 60 ans », *INSEE Première*, n° 737.

PROUTEAU L., WOLFF F.-C. (2002), « La participation associative au regard des temps sociaux », *Économie et Statistique*, n° 352-353, pp. 57-80.

PROUTEAU L., WOLFF F.-C. (2004a), « Relational Goods and Associational Participation », *Annals of Public and Cooperative Economics*, vol. 75 n° 3, pp. 431-463.

PROUTEAU L., WOLFF F.-C. (2004b), « Donner son temps : les bénévoles dans la vie associative », *Économie et Statistique*, n° 372, 2004, pp. 3-39.